

**PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS
DE L'ÉLECTION PARTIELLE DU 26 NOVEMBRE 2019
POUR LE REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT DES USAGERS
AU CONSEIL D'UFR SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (SHS)**

LE PRÉSIDENT,

- Vu le code de l'éducation, livres VI et VII, et notamment les articles D 719-1 à D 719-40, fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des EPSCP ainsi que des modalités de recours contre les élections,
- Vu les statuts de l'université modifiés et approuvés en date du 21 mai 2019,
- Vu les statuts de l'UFR SHS modifiés et approuvés par le conseil d'administration du 14 décembre 2010,
- Vu l'arrêté du président n°2019-35-DAGAP du 15 octobre 2019 portant organisation d'une élection partielle pour le remplacement d'un représentant des usagers au conseil d'UFR Sciences Humaines et Sociales (SHS) – scrutin du 26 novembre 2019,
- Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin en date du 26 novembre 2019,

ARRÊTE

Article 1

Sont proclamés les résultats du scrutin pour le remplacement d'un représentant des usagers au conseil d'UFR SHS qui a eu lieu le 26 novembre 2019.

La proclamation des résultats est jointe au présent arrêté qui sera affiché en zone présidence et dans le hall de l'UFR SHS. Il sera également consultable dans le recueil des actes et des décisions à la rubrique « actes réglementaires » sur le site internet de l'université par le menu accès rapide ou via la plateforme e-Doc de l'université – Affaires Juridiques – rubrique « actes réglementaires ».

Il sera transmis à monsieur le Recteur, Chancelier des Universités, de l'Académie d'Aix-Marseille.

Article 2

Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Fait à Avignon, le 27 novembre 2019

Le Président d'Avignon Université,

Philippe ELLERKAMP

Pièce jointe : Proclamation des résultats

PROCLAMATION DES RÉSULTATS
ÉLECTION PARTIELLE AU CONSEIL D'UFR SHS
COLLÈGE USAGERS
SCRUTIN du 26 novembre 2019

Nombre d'électeurs inscrits :	892
Nombre de votants:	21
Bulletins blancs et nuls :	1
Suffrages exprimés :	20
Nombre de sièges titulaires à pourvoir	1

SUFFRAGES OBTENUS :

CANDIDATS	SUFFRAGES OBTENUS
BARREAU Alexis LAVESQUE Alexandra, sa suppléante	20

SONT PROCLAMÉS ÉLUS :

ÉLU TITULAIRE	ÉLUE SUPPLÉANTE
BARREAU Alexis	LAVESQUE Alexandra